

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Novembre 2006 - n° 108

POLITIQUE DE L'HABITAT Le Conseil général acteur et partenaire

Patrimoine



Le Festival des
Sciences et de la
Terre de Bozouls



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON
avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

Octobre
2006

sur l'agenda
de Jean Puech



Paris, Rencontre avec les responsables du groupe Bosch à l'occasion du Mondial de l'Automobile



Bruxelles, session du Comité des régions d'Europe.



Paris, Visite au Sénat du Conseil général des jeunes de l'Aveyron

SOMMAIRE

ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref

2

DOSSIER
Routes

4

HABITAT : la politique volontariste du Conseil général

DECOUVERTE
Patrimoine

16

Bozouls et les sciences de la terre

EXPRESSION
libre

17

L'AVEYRON
en cantons

18

CARNET
Au fil de l'Aveyron

20

Éditorial

Sur la terre ferme

Le Conseil général a souhaité initier une action très volontariste dans le domaine de l'habitat et de son environnement.

C'est le dossier de ce "Grand A".

Les outils qui ont été créés et les partenariats menés en confiance sont efficaces. Les résultats obtenus en témoignent dans les quartiers de nos villes et dans nos villages. Le logement est un élément important de justice sociale, d'intégration et de qualité de vie.

C'est à la fois une expression majeure de la solidarité départementale et un outil d'attractivité pour les territoires. Il représente un fort potentiel pour l'économie. Quand le bâtiment va...

Cet engagement du Conseil général dans les politiques de l'habitat répond à une démarche qui m'est chère : sachons bâtir durablement. Il faut pour cela des bases solides.

A l'heure où de polémiques stériles en attaques personnelles à répétition certains aimeraient entraîner l'Aveyron dans des "marécages", l'exemple de l'habitat me semble symbolique : c'est sur la terre ferme que se construit l'action du Conseil général pour le département.

Les Aveyronnais savent pouvoir compter sur ma détermination pour ne pas déroger à ce principe.

Jean Puech

Avec Micropolis et le Conseil général

Les insectes et la biodiversité en colloque

Quatre ans après une "première" consacrée à Jean-Henri Fabre, l'enfant du pays, La Cité des insectes a remis ça, les 6, 7 et 8 octobre derniers, avec un colloque intitulé "Insectes et biodiversité".

Co-organisée par Micropolis et le Conseil général, la manifestation, dont le but était de définir le lien entre la biodiversité et les insectes – ils représentent aujourd'hui trois quarts des animaux vivants –, avait eu la bonne idée d'associer conférences et ateliers animés par d'éminents

scientifiques (les deux premiers jours) et une journée exceptionnelle grand public (le dimanche). Animations pour les enfants, visites guidées avec, notamment, découverte des expositions temporaires – comme celle de sensibilisation à la biodiversité mise en place à l'initiative de la Fondation Nicolas Hulot – cette dernière journée permit aux visiteurs de découvrir, en famille et à un tarif préférentiel, de manière interactive la notion de biodiversité. Pour Jasmine Mamma, nouvelle directrice de la Cité des Insectes, "c'est à travers ce type d'événements que Micropolis joue pleinement son rôle de diffusion de la culture scientifique".

Pour Pierre Raynal, "l'enjeu est de concilier l'approche à la fois scientifique, pédagogique et ludique de la structure". Ce que le vice-président du Conseil général qualifie volontiers de "trépied de Micropolis". ■

Avec l'appui du Conseil général, Micropolis veut, à travers ce type de colloque, jouer son rôle de diffusion de la culture scientifique.



<TELEX>

< Aides à l'économie >

La dernière commission permanente a décidé de plusieurs aides ou interventions en faveur de l'économie aveyronnaise :

- 490 422 € pour des travaux de viabilisation et d'aménagement d'une parcelle du parc départemental d'activités "Millau Larzac" à la Cavalerie pour l'accueil d'une nouvelle entreprise ;
- 500 000 € pour une participation aux travaux d'extension du centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie de Rodez à Bourran ;
- 750 000 € au bénéfice de l'entreprise Forest-Liné pour la construction, à Capdenac, d'un centre de compétence technologique composite.

< Des financements pour les centres nautiques de Saint-Affrique et Villefranche-de-Rouergue >

Nautilus, le projet retenu pour la restructuration du complexe nautique de Saint-Affrique, et le dossier du centre nautique de Villefranche-de-Rouergue ont été examinés lors de cette même commission permanente du 25 septembre.

L'étude des nouveaux plans de financement de ces équipements lourds et structurants a amené le Département à attribuer 627 787 € à la Communauté de communes du Saint-Affricain (coût total du projet : 5 231 562 € HT) et 1 245 695 € à la commune de Villefranche-de-Rouergue (coût total du projet : 6 920 530 € HT).



Le président du Conseil général Jean Puech, le député Serge Roques, le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, Daniel Druilhet, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rodez, Michel Tournier et le maire d'Anglars-St Félix, Dominique Rouquette, lors de l'inauguration.

Anglars Saint-Félix

Les nouveaux bâtiments du CRITT bois

Quinze mois après avoir été détruite par un incendie, la plateforme technologique du Critt bois, reconstruite sur le site d'Anglars Saint-Félix, a été inaugurée le 9 octobre après-midi. Ces nouveaux bâtiments du Centre de recherche, d'innovation et de transfert technologique sont désormais équipés d'un réacteur thermique, qui remplace l'ancien four, et qui, lui, fonctionne à la vapeur d'eau et non plus à l'azote. Fabriqué par une société stéphanoise, cet équipement procure au bois une meilleure élasticité. Après avoir séjourné dans un séchoir sous vide, le bois subit un traitement thermique à 225°.

A l'arrivée, le bois réifié ne se fend quasiment plus. Au-delà de la seule fabrication, Jean-Marie Lacombe,

le président de la structure créée en 1989, a souligné que *"le Critt bois avait aussi vocation à développer la recherche, la formation et l'émergence des nouvelles technologies pour améliorer la compétitivité des entreprises"*.

Jean Puech a quant à lui rappelé l'importance de la filière bois qui pèse quelque 3 000 emplois en Aveyron. Le président du Conseil général, partenaire privilégié du Critt bois, a surtout insisté sur *"la nécessité d'aller encore plus loin pour passer rapidement d'une logique expérimentale à une logique de production"*. Avec un tiers de sa superficie couverte par les forêts, le département possède en effet tous les atouts pour combler son retard en matière d'énergie bois. ■

Cross scolaire du Conseil général

Des représentants du sport adapté invités à la fête

C'est la nouveauté de l'édition 2006 qui se déroulera le mercredi 29 novembre à Lanuéjols. Des représentants du comité départemental du sport adapté participeront à deux (400 m et 1 450 m) des dix courses programmées dans le cadre de la manifestation annuelle organisée par le Conseil général en partenariat avec l'UNSS, l'USEP et l'UGSEL. La traduction de la volonté

d'intégration menée par le Département. Des primaires (CE2, CM1 et CM2) aux étudiants de Staps, en passant par les collégiens et les lycéens, ils seront ainsi quelque 2 500 jeunes à parcourir des circuits longs de 1 400 à 5 100 mètres. Le premier départ de la journée sera donné à 11 h 50. ■

> Inscriptions sur le site du Conseil général : www.cg12.fr

Qualité de l'accueil, valorisation du patrimoine, cadre de vie, information...

HABITAT : le Conseil général acteur et partenaire

Dès le début des années 1990 et bien que cela ne relève pas des compétences obligatoires des Conseils généraux, celui de l'Aveyron a choisi de mettre en place une politique de l'habitat dynamique, particulièrement tournée vers les zones rurales.

Objectifs : conforter les bourgs-centres pour accompagner la politique d'aménagement du territoire et de développement économique.

Il est alors en effet apparu que la disponibilité de logements locatifs était indispensable dans un village, et que cela pouvait être réalisé en mettant en valeur un riche patrimoine architectural. Pour cela, le Conseil général travaille avec plusieurs acteurs : l'office public départemental HLM qui lui permet, au-delà de la réponse aux besoins de logements sociaux, de mener une politique d'aménagement du territoire et de revitalisation du secteur rural ; la Maison de l'habitat et l'ADIL ; le CAUE...

Le Conseil général copilote aussi avec l'Etat le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Sur ce volet, le Fonds solidarité loge-

ment (FSL) permet d'aider ceux qui ont des dettes de loyer à se maintenir dans leur logement ou à accéder à un autre plus adapté à leur situation. Jusqu'au 1^{er} janvier 2005, ce fonds était abondé à parité par Etat et Département. Depuis cette date, seul le Conseil général en assure le financement. Depuis cette date également, le Conseil général a en charge les aides à l'énergie destinées à payer les factures d'électricité, de téléphone...

Autre dispositif, purement aveyronnais : le bureau d'accès au logement (BAL). Son rôle : trouver des solutions concrètes de relogement grâce à un parc réservé, dans l'habitat public comme dans l'habitat privé. Différents

programmes départementaux ont également été lancés : opération façades pour le bâti privé, Cœur de village, aide à l'adaptation du logement des personnes âgées, programme "Bâti vivant" en direction des logements communaux pour la réhabilitation, aides à la construction et à la réhabilitation de logements HLM... Autant de moyens, d'outils dont on peut aujourd'hui mesurer l'efficacité lorsque l'on parcourt l'Aveyron. Au total, chaque année, le Conseil général consacre 1,5 M€ à son action pour l'habitat. C'est un secteur important pour la qualité de vie de tous les Aveyronnais, l'économie, l'attractivité du département.



Yves BOYER

“Le Conseil général mène sa politique de l’habitat dans un souci d’aménagement équilibré du territoire aveyronnais”

> L’habitat n’est pas une compétence obligatoire des Conseils généraux. Pourquoi celui de l’Aveyron est-il depuis longtemps aussi fortement impliqué dans ce domaine ?

Emploi d’une part, logement d’autre part sont tous deux indispensables à toute intégration sociale. De plus, c’est dans un souci d’aménagement équilibré du territoire aveyronnais que le Conseil général mène cette politique de l’habitat.

C’est un complément évident au développement économique. Aider les communes y compris les plus petites à proposer des logements locatifs est un moyen, un levier pour leur permettre de maintenir voire de retrouver leur vitalité.

> La demande en matière de logement social à laquelle le Conseil général répond grâce à l’office départemental HLM a évolué : quel constat faites-vous ?

Aujourd’hui, cette demande s’exprime notamment en termes qualitatifs. Elle concerne le logement de qualité, plutôt individuel, type pavillon avec jardin et garage, situé dans un environnement agréable.

Pour les locataires qui s’installent dans un village, la présence de services est importante ; mais ils sont aussi sensibles à l’aspect du bourg. Et pour cela, les opérations façades ou Cœur de village sont un vrai coup de pouce aux communes.

> On a souvent l’impression que seule une petite partie de la population peut accéder aux logements HLM. Qu’en est-il ?

L’accès à ces logements est déterminé en fonction de la composition de la famille et du niveau de ressources.

Lorsque l’on examine les caractéristiques de la population aveyronnaise, on se rend compte que 80% peut accéder à l’habitat HLM.

> Maison de l’habitat, ADIL vont fusionner à la fin de cette année : n’y perd-on pas de la diversité du service rendu ?

L’ADIL a été créée par le Conseil général et l’Etat à l’initiative de la Maison de l’habitat. Aujourd’hui, compte-tenu de l’évolution du contexte de l’habitat, l’ADIL (et pas seulement celle de l’Aveyron, sachant que les 70 agences départementales réfléchissent aujourd’hui à l’élargissement de leur périmètre d’activité) est de plus en plus sollicitée pour un accompagnement des politiques publiques. Un décret à paraître confirme cette tendance. Aussi nous est-il apparu plus efficace et économique de rassembler les deux organismes.

Un exemple d’opération “façade” à Rieupeyroux





Maison de l'Habitat et Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Une finalité commune

La Maison de l'habitat a été créée en 1990 par le Conseil général qui a alors souhaité se doter d'un outil d'aide aux communes et d'aménagement du territoire. Son personnel a un rôle de conseil et d'accompagnement de la politique départementale de l'habitat.

L'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) est née sur initiative de la Maison de l'habitat en 1996. Tous les acteurs du logement y sont présents, ainsi que la quasi-totalité des communes, des représentants d'association de consommateurs... C'est un acteur du droit au logement et un guichet unique pour l'information logement.

Compte tenu notamment de l'évolution du paysage institutionnel du logement et de l'habitat, de la complémentarité des missions mais aussi par souci d'économie de moyens et d'une meilleure "lisibilité", les deux organismes, présidé par Yves Boyer et dirigé par Roland Falguières, préparent leur fusion. Les deux conseils d'administration et l'Etat se sont prononcés favorablement sur le projet.

En appui des politiques de l'habitat

La Maison de l'habitat, en tant que conseil technique du Conseil général, contribue à élaborer la politique départementale de l'habitat et à son suivi économique et social. A ce titre notamment lui a été confiée fin 2005 l'expertise technique pour l'adaptation du logement des personnes à mobilité réduite et un poste de technicien économiste a été créé en janvier 2006 (lire l'article sur les artisans dans ce dossier).

Cette mission de conseil est prolongée auprès des collectivités locales à travers l'accompagnement des politiques territoriales, l'information et la formation des élus.

La Maison de l'habitat apporte également son concours à la mise en œuvre du Droit au Logement au sein des différents dispositifs et comités relevant du Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées. Depuis l'an 2000, elle a élargi son activité avec un "Espace Info Energies" avec

une conseillère spécialisée sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables...

En 2005, 2383 questions ont été formulées.

Un guichet unique pour l'information logement

Pouvoirs publics, chambres consulaires, organismes sociaux, bailleurs, CIL, professionnels tels que géomètres, notaires, agents immobiliers, banquiers, construc-

» Vers un Observatoire départemental du logement

La nécessité d'un observatoire départemental du logement paraît s'imposer. Outil d'orientation des politiques publiques (quels types de logements faut-il construire, où...?), il reste néanmoins pour l'heure à créer et à trouver son financement.

Toutefois, sur le site de l'ADIL (www.adil.org/12), l'ADIL qui a initié cette réflexion, on trouve déjà une offre locative publique HLM. Les offices qui le souhaitent y indiquent leurs logements disponibles. La recherche est organisée par communes, par montant du loyer, par taille du logement. De plus, une opération pilote

est menée sur le Haut-Rouergue où les collectivités locales se sont engagées à faire connaître leurs disponibilités sur un parc regroupant plus de 350 logements locatifs communaux.



Des juristes et des techniciens au service de l'information-logement en Aveyron

teurs, communes, associations de consommateurs...

La quasi-totalité des intervenants de l'habitat se retrouve au sein de l'ADIL de l'Aveyron. Pourtant, comme le dit son directeur, Roland Falguières, l'ADIL "ne représente personne, ne défend personne, ne monte pas de dossier". Conventionnée par le ministère du logement, la mission de l'ADIL est seulement circonscrite à l'information et, logiquement, on y trouve gratuitement des réponses argumentées, objectives et neutres sur toutes les questions concernant le logement, qu'elles relèvent du domaine juridique, financier ou fiscal. 60% des demandes d'information portent sur les rapports locatifs : bail, congés, loyers, charges...

Locataires et propriétaires interrogeant à part égale. L'ADIL intervient également dans le cadre de la prévention du surendettement, en accompagnant les personnes à revenu modeste qui souhaitent devenir propriétaires.

Un diagnostic ou un plan de financement personnalisés peuvent être établis par des juristes spécialistes du droit et du financement du logement.



» L'ADIL a 10 ans

Créée en 1996, l'ADIL a délivré depuis plus de 54 000 consultations au siège et dans les permanences locales qui couvrent l'ensemble du département.

7 826 demandes de renseignements ont été enregistrées en 2005. Un chiffre en augmentation cette année encore de 6,5%.

L'ADIL : l'information-logement partout en Aveyron





SÉVERAC-L'ÉGLISE : une réhabilitation de qualité sur un patrimoine de caractère.

Office public départemental HLM Une politique de construction dynamique

Le Conseil général est la collectivité de rattachement de l'Office public départemental HLM. De ce fait, cet établissement public est "l'outil" qui permet au Conseil général de construire notamment des logements sociaux. Caractéristique du "marché" du logement social dans l'Aveyron, très atypique : une multiplicité d'intervenants.

Millau, Rodez, Decazeville : chacune de ces villes s'est dotée de son office HLM ; s'y ajoutent la SA Aveyron Logement sur le Saint-Affricain, l'Union économique et sociale Habiter 12, sans parler des organismes ayant leur siège social hors du département et qui font des "incursions" dans l'Aveyron. "Cette multiplicité, explique le directeur, Jacky Costes, permet d'assurer un très bon maillage du territoire aveyronnais".

Elle est toutefois spécifique à l'Aveyron. L'ensemble de ces orga-

nismes gère au total un patrimoine d'environ 7 500 logements.

Ce chiffre est à comparer avec celui de 5000 logements qui représente la taille moyenne d'un office au niveau national.

Contrat de relance et requalification du patrimoine

Si les communes sont très demandeuses auprès de l'office départemental, c'est que, comme le souligne Yves Boyer, président, "une

commune sans logement locatif n'a aucune chance de se développer. Il en va de la revitalisation des territoires ruraux".

A noter que l'office départemental est engagé avec l'État dans un contrat de relance du logement (dans le cadre du plan de cohésion sociale) fondé sur la réalisation de 200 logements sur cinq ans (2005-2009).

Par ailleurs, tout le patrimoine construit entre 1965 et la fin des années 1970 est en cours de requalification. Isolation thermique et phonique, réfection des halls, des

L'Office en chiffres

- ① Une équipe de 28 personnes (18 au siège à Rodez, 10 à la régie entretien à Villefranche-de-Rouergue).
- ② Un patrimoine de 2250 équivalents-logements dont 1850 logements et 400 "équivalents-logements" (maison de retraite, foyers de jeunes travailleurs, pour personnes âgées, pour personnes handicapées...) réparti sur 37 cantons et 112 communes.
- ③ Budget : environ 13 millions d'euros de fonctionnement, 11,2 millions d'euros en investissement. Principale recette : les loyers (7,5 millions d'euros dont 5,3 pour les logements en 2005).
- ④ Opérations en cours de réalisation : 63 logements en construction représentant une vingtaine d'opérations, 530 logements en réhabilitation représentant 9 opérations.
- ⑤ 2 humanisations de maisons de retraite, 3 dossiers de construction de maisons de retraite, 1 dossier de création d'une unité Alzheimer.



Une équipe au service de l'habitat social

salles-de-bains et des cuisines, ravalements... Le coût est de quelque 20 000 euros par logement. Le Conseil général est présent et apporte une aide substantielle à chaque opération.

Enfin, l'office départemental intervient également dans la

seule zone urbaine sensible de l'Aveyron : le quartier du Tricot à Villefranche-de-Rouergue.

Là aussi, les programmes qui se sont succédés ont eu pour objectif d'adapter ces logements à l'évolution de la demande.

Labels

Il est à noter que toutes les opérations réalisées peuvent se prévaloir selon le cas de l'obtention de divers labels (Vivrelec, Promotelec...).

Une opération a été réalisée en label Qualitel à Villefranche-de-Rouergue, la déconstruction de 40 logements à Cransac en label HQE (haute qualité environnementale).



VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

L'Office public départemental HLM acteur majeur du logement social à Villefranche-de-Rouergue

Construit à la fin des années 1960 sous forme de ZAC (zone d'aménagement concertée) à une période de forte demande de logements, le quartier du Tricot à Villefranche-de-Rouergue a été l'objet de plusieurs programmes d'amélioration. Ce quartier compte 235 logements HLM.

Politiques de la ville

L'isolement urbain du Tricot, la concentration de population à faibles ressources et de familles immigrées dans le parc H.L.M., l'absence d'équipement sociaux qui auraient permis de créer une animation ont contribué à l'apparition de

dysfonc-
tionne-
ments
sociaux

importants. Dans les années 1987 à 1993, l'Etat, la ville de Villefranche-de-Rouergue et l'office départemental H.L.M. se sont associés pour réaliser diverses opérations relevant des politiques de la ville (Habitat et vie sociale, Développement social des quartiers).

Trois types d'actions ont ainsi été menées. Concernant les logements, une étude de peuplement a permis de mieux répartir les familles. L'amélioration des logements a

été réalisée en concertation avec les locataires. De plus, un accompagnement social a été mis en place.

Les espaces et des équipements collectifs (aires de jeux, terrains de foot, signalisation, amélioration des accès aux parkings...) ont été aménagés. C'est la commune qui a financé ces travaux.

Des actions sociaux-éducatives et de communication ont été menées : création du local "habitat et vie sociale", soutien scolaire pour les

SUR LE TERRAIN

enfants d'immigrés (avec l'ASTI), chantier école, journal du Tricot... Par ailleurs une partie des espaces verts et la totalité de la voirie ont été rétrocédées à la commune qui assure actuellement leur entretien.

Ces différents dispositifs ont permis d'améliorer la situation sur ce quartier, notamment en endiguant la vacance qui devenait préoccupante.

Sécurisation du bâtiment

Toutefois des difficultés persistant en matière de sécurité, un nouveau programme ciblé sur la sécurisation du bâti a été lancé en 2001 dans le cadre d'un protocole d'accord office départemental HLM, commune et Etat. Ont été notamment installées des portes avec portiers électriques incorporés tandis que les couloirs des caves et les caves elles-mêmes ont été mises en sécurité, les cages d'escaliers ont été refaites ainsi que l'installation collective de captage et de distribution T.V.

Tout ceci répondait à une demande exprimée par les locataires pour éviter par exemple que les locaux facilement accessibles ne soient squattés.

Un nouveau programme de travaux

Compte-tenu du fait que ce quartier dispose aujourd'hui de nombreux équipements, services publics et de proximité (centre des impôts, écoles, collège, lycée, gymnase, hypermarché...) et qu'il est particulièrement ensoleillé, il suscite de nombreuses demandes.

Aussi, un nouveau programme de travaux a été mis en œuvre dans le cadre du dispositif Borloo avec l'Agence nationale de renouvellement urbain pour conforter l'image et l'attractivité de ces logements.

Ce programme de travaux, réceptionné en 2006, a porté d'une part sur les 213 logements collectifs. Il comprenait ravalements, amélioration du réseau pluvial, espaces verts, cheminements piétonniers, plantations, mobilier urbain, création de places supplémentaires de parking, aménagement d'espaces privatifs en pied d'immeuble, mise en place du tri sélectif avec la communauté de communes, matérialisation des halls d'entrée, signalétique, aménagement de rampes d'accès pour améliorer l'accessibilité.

D'autre part, les 22 pavillons ont bénéficié de ravalements et de changement des portes d'entrée, des menuiseries extérieures et des portails de garage, d'une réfection des systèmes de réception télévisuelle...

Coût de cette opération : 935 000 € T.T.C. avec une subvention de l'Agence nationale de rénovation urbaine de 210 000 €.

Penevayre à Villefranche-de-Rouergue : une réhabilitation qui se termine



Des logements et un cadre de vie



Opérations Façades

L'enthousiasme à Saint-André-de-Vézines

SAINT-ANDRÉ DE VÉZINES

"C'est une réussite. L'esthétique du village n'est plus la même. Les objectifs ont été atteints". Robert Lapeyre, maire de Saint-André-de-Vézines, se réjouit du résultat obtenu quant à la mise en valeur de son village grâce à l'opération façades. Celle-ci a été menée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Millau Grands Causses au sein de laquelle il est en charge de la commission habitat. Suite logique, souligne-t-il, de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), elle a permis d'intervenir sur les neuf communes concernées (Millau ne pouvant prétendre bénéficier du dispositif). L'objectif fixé a été de 91 façades ; 53 dossiers ont été validés avant travaux et une trentaine sont en cours d'instruction.

900 immeubles

Les "opérations façades" sont coordonnées par la Maison de l'habitat. Il s'agit d'agir sur le bâti privé en faveur de l'attractivité des centres anciens. La collectivité locale (commune ou groupement de communes) doit être candidate. Ensuite, est délimité un périmètre déterminé selon l'intérêt architectural et économique. Puis un cahier de recommandations architecturales est rédigé par les Bâtiments de France ou le CAUE. C'est un document qui fera référence aussi longtemps que durera l'opération. Très pédagogique, il explique – par exemple – pourquoi de l'enduit ici et pourquoi pas là...

L'architecte, désigné et payé par la collectivité locale impliquée (la communauté de communes de Millau Grands Causses en l'occurrence), mis gratuitement à disposition des candidats à la rénovation, s'y appuie pour traduire les attentes des propriétaires. La fiche de prescription qu'il élabore est signée par tous les intervenants. A la fin des travaux a lieu un contrôle de conformité à ces prescriptions qui conditionne le versement du financement.



Les travaux – avec un maximum de 4500 euros HT par immeuble – sont subventionnés à 20% par le Conseil général et au moins 10% par la commune. Pour l'opération de Millau Grands Causses, la Région et le Conseil général sont intervenus à hauteur de 20% chacun, la communauté de communes de 4%, les communes de 6%, excepté Creissels qui a financé à 20%. A noter que la communauté de communes a également payé un animateur qui assiste les propriétaires lors de la constitution de leur dossier de demande de subvention.

En 2005, dans l'Aveyron, 88 immeubles ont ainsi été rénovés pour 545 000 € de travaux et 70 000 € d'aide du Conseil général. Jusqu'à présent, quelque 900 immeubles ont été traités et une soixantaine d'opérations sont en cours, sachant que chacune d'elles dure en général plusieurs années.

Parmi les dernières lancées, on peut citer les 7 communes du canton de Najac et l'opération façades d'Olemps sur la communauté d'agglomération du Grand Rodez.

SUR LE TERRAIN



Quelques exemples d'opérations façades à La Salvetat, Belmont sur Rance, Montlaur et St Sernin-sur-Rance.



Campagnac

Trois pavillons locatifs sociaux



Après la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en 1998 qui a permis, outre la création de 4 logements, l'aménagement des locaux de la mairie et de la Poste ainsi qu'un logement de fonction, l'office départemental HLM a construit deux pavillons de type 4 et un pavillon de type 5 avec garages au "Hameau de Galinios" à Campagnac. Ce programme s'est inscrit dans le cadre d'un partenariat exemplaire O.P.D.H.L.M. - commune qui a donné le terrain et pris en charge l'aménagement des abords (clôtures, accès, viabilisation).

Baraqueville

Quatre appartements dans l'ancien couvent



Grâce à un partenariat office H.L.M. et commune qui s'est traduit par une forte implication de la collectivité à travers l'aménagement des abords (clôtures, talutages, modelage du terrain, murs de soutènements, viabilisation), quatre appartements de type 2, 4 et 5 ont été aménagés dans l'ancien couvent de Carcenac-Peyralès, situé sur la commune de Baraqueville. Le bâtiment et le terrain, propriétés de la commune, cédés à l'Office par bail, seront rendus à la collectivité à l'expiration de ce bail.



Livinhac-le-Haut

Foyer pour personnes âgées et logements



L'aménagement d'un foyer de rencontre pour personnes âgées en rez-de-chaussée et de deux logements H.L.M. de type 4 aux 1^{er} et 2^{ème} étages d'un immeuble situé au cœur de Livinhac a été mené par deux maîtres d'ouvrage associés : la commune et l'office départemental HLM, celui-ci assurant le rôle de coordonnateur.

Située stratégiquement à l'angle de la place du village, cette bâtisse a été édifiée sur l'emprise foncière du bâtiment de "l'ancienne Coop" démolie par la commune.

La conception de ce dossier a été complexe au regard de contraintes d'urbanisme. De plus, compte-tenu de la situation de l'immeuble, le parti architectural devait concilier aspects esthétique, fonctionnel et économique. Les appartements, mis en location en février 2004, sont occupés par deux jeunes couples dont un avec enfant.

Adaptation du logement :

Un nouveau programme départemental



Dans le cadre de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie) destinée à favoriser la maintien des personnes âgées à domicile, le Conseil général a voté, en juin 2005, un programme permettant de soutenir les travaux nécessaires à ce maintien.

Plusieurs partenaires sont impliqués, outre le Conseil général : la Maison de l'habitat, la Chambre de métiers de l'Aveyron, la CAPEB (confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment) et la fédération départementale du bâtiment et des travaux publics.

Ré-aménager des escaliers, une salle de bain... Le premier constat du besoin est fait par les services sociaux, dans le cadre de l'instruction du dossier APA. Alors, un technicien économiste, de la Maison

de l'habitat, peut intervenir. Il assure un suivi complet du dossier, depuis le besoin décelé jusqu'à la vérification de la conformité des travaux effectués en passant par la prescription technique.

"L'entrée, souligne-t-on à la Maison de l'habitat, est sociale". Etant précisé que ce conseil technique personnalisé et sécurisant est apporté gratuitement dans le cadre des accompagnements pris en charge

par le Conseil général. Ces travaux peuvent être financés par l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat) à hauteur de 70% des dépenses subventionnables, à hauteur de 10% par le Conseil général.

Sensibiliser

Pour la Chambre de métiers, le constat est le suivant : en une douzaine d'années, les artisans du bâtiment ont créé dans l'Aveyron quelque 1700 emplois. 4812 salariés travaillent pour les 2657 artisans du bâtiment que compte le département. C'est donc un secteur en plein essor mais où s'exerce une très forte concurrence notamment de la part de grands groupes du bâtiment.

Aussi est-il nécessaire de préparer l'avenir en explorant de nouveaux marchés. Celui de l'accessibilité des logements pour les personnes âgées – mais aussi handicapées – en est un. Encore faut-il que les artisans y soient sensibilisés et que les clients potentiels soient assurés de trouver des professionnels compétents dans ce domaine spécifique.

De nombreux corps de métiers sont concernés, de la maçonnerie à la plomberie en passant par le carrelage, la plâtrerie, la menuiserie ou l'électricité. Ces interventions doivent être coordonnées avec attention afin de limiter autant que possible les perturbations engendrées.

Aussi l'idée de la Chambre de métiers de l'Aveyron consiste-t-elle à constituer un réseau de professionnels réactifs.

Dans un premier temps, c'est une journée d'informations qui est envisagée.



La CAPEB (confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment) a édité un guide destiné à faciliter l'adaptation du logement des personnes âgées et/ou handicapées. Simple et ludique, ce guide est un outil que l'artisan pourra utiliser pour présenter des solutions pratiques.



>> Daniel Druilhet : "un défi de cohésion sociale"

Pour le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, Daniel Druilhet, "l'adaptation du logement constitue un volet essentiel de l'action à entreprendre pour maintenir la qualité de vie de tous... Le partenariat qui s'est instauré entre la Chambre de métiers et de l'artisanat, les fédérations professionnelles (CAPEB 12 et FBTP 12), la Maison de l'Habitat, avec l'appui du Conseil général de l'Aveyron, doit permettre aux artisans du bâtiment de s'investir dans cette opération afin d'illustrer l'esprit de responsabilité de chaque artisan et d'augurer le succès de notre démarche. C'est un défi de cohésion sociale que les 2 700 artisans du bâtiment (et leurs 5 000 salariés) vont nous aider à le relever...". ■



Daniel Druilhet, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat



Au cours de la journée destinée au grand public, lors de la 7^{ème} édition du Festival

Bozouls et les Sciences de la Terre A l'image de la grande richesse géologique de l'Aveyron

A Bozouls, la 7^{ème} édition du Festival des Sciences de la Terre a confirmé l'intérêt d'une telle initiative. En perspective, la création dans le Nord Aveyron d'un Pôle d'animation sur les géo-sciences.

Ce n'est bien entendu pas le hasard qui a conduit Bozouls à créer le Festival des Sciences de la Terre. L'initiative des élus locaux (la commune de Bozouls) s'est appuyée sur une réalité très concrète : le spectaculaire canyon du Dourdou. Ce canyon est une des parties émergées de la grande richesse géologique du département. Le festival en est à sa 7^{ème} édition. Sa création préfigurait l'ouverture de Terra Memoria qui vit de son côté sa 2^{ème} saison (voir encadré).

Porté désormais par l'Association des amis des Sciences de la Terre présidée par Régine Simon-Poinçon, géomorphologiste et chercheuse à l'École des Mines de Paris, le Festival des Sciences de la Terre a été un succès. Placé sous le parrainage de Jean Clottes, conservateur général du patrimoine, il proposait pendant cinq jours d'août conférences, sorties sur le terrain et un dimanche plus orienté vers les activités ludiques.

Avec le soutien financier des collectivités (Conseil général, communauté de communes de Bozouls-Comtal, Conseil régional) et de partenaires privés (Braley, Crédit agricole et Ecomarché Bozouls), le Festival des Sciences de la Terre est en train de prendre sa place. Toute sa place. Il est le seul en France sur ce terrain, celui de Jussieu mis à part (mais celui-ci est réservé aux universitaires).

Les organisateurs ne manquent pas d'idées pour la suite : poursuite de la démarche de parrainage, festival itinérant sur la communauté de communes (Gabriac, Gages-Montrozier, La Loubière, Rodelle) avec journée de clôture à Bozouls...

L'ambition est également d'ancrer en Nord Aveyron un véritable pôle d'animation sur les géo-sciences. Bozouls en a la capacité, l'Aveyron la "matière première". Comme le souligne le responsable de Terra Memoria, David Huguet, l'Aveyron,

c'est 500 millions d'années d'histoire géologique sur 9 000 km².

Il n'y a bien que le Grand Canyon, aux USA, pour lui faire concurrence ! ■

Terra Memoria

Terra Memoria est né du Festival des Sciences de la Terre.

Le festival, porté à l'origine par la commune de Bozouls, a été en quelque sorte une préfiguration du centre d'interprétation, projet réalisé par la communauté de communes de Bozouls-Comtal présidée par Jean-Michel Lalle, conseiller général du canton et maire de Rodelle.

Terra Memoria continue à accueillir les groupes sur réservation pendant l'hiver (tel : 05 65 44 69 27 Web : www.terramemoria.fr).

Réouverture aux individuels le 15 février.

EXPRESSION **des groupes politiques**

Les garanties de la loi

L'expression des groupes politiques comme toute action de communication s'inscrit dans le respect des dispositions de la loi relative à la liberté de la presse.

Le contenu de ces tribunes engage la responsabilité pénale du directeur de publication.

Les groupes ont été informés que le texte de la tribune proposée par un élu de l'opposition pour parution dans le numéro d'octobre 2006 du périodique du Conseil général, Grand A, pourrait être constitutif d'un délit de presse.

C'est pourquoi il n'a pas été publié.

Il n'y a aucune espèce de censure dans cette décision. C'est la simple application d'une loi faite pour protéger les personnes.

Par ailleurs, par souci d'apaisement, le groupe de la majorité départementale n'a pas souhaité publier une tribune dans le numéro d'octobre 2006 de Grand A.

Le groupe de la majorité départementale

Grand A d'octobre 2006 : Démocratie Confisquée

La loi démocratie et proximité du 27 février 2002 prévoit que l'opposition dispose d'un espace de libre expression dans l'ensemble des publications des Conseils Généraux.

Dans les deux derniers numéros de Grand A les articles de notre groupe ont été autoritairement censurés, sans consultation de notre part.

Nous dénonçons ces pratiques anti-démocratiques pour lesquelles de très nombreux lecteurs se sont émus.

Nous regrettons vivement que la libre expression républicaine garantie dans la loi ne soit pas respectée en Aveyron.

Pour le groupe Socialiste et Républicain
Anne Gaben-Toutant, conseillère générale de Marcillac

CANTON DE NAUCELLE

La société Bastide est née sur la zone de Merlin

La peinture industrielle en général, celle des poids lourds en particulier, est une activité en plein essor. Fort de ce constat, Jean-Yves Bastide, 27 ans, a décidé, au sortir d'une expérience de quatre années chez Michelin – il occupait à Clermont-Ferrand un poste de technicien en organisation et gestion de la production –, de réintégrer l'entreprise

familiale gérée, depuis 1975 à Naucelle, par son père Hubert.

En juin dernier, la SARL BPLI (Bastide poids lourds industrie) a été portée sur les fonds baptismaux sur la zone de Merlin, en bordure de la RN 88 à Naucelle-Gare. Dans un bâtiment construit en conformité avec les normes

environnementales, l'équipe actuelle, composée de quatre salariés, développe une activité de tolérances (véhicules légers, poids lourds, autocars) et de peinture (mêmes véhicules plus les bennes, châssis et autres caissons).

Grâce, notamment, à une cabine Europa de 22 mètres de long utilisée pour la peinture en série des gros volumes. Réalisée par des entreprises soutraitantes (le voisin "Bennes JPM" et le Villefranchois "JCD-Andra"), la peinture industrielle représente aujourd'hui 80% de l'activité. L'objectif avoué de la SARL BPLI étant de parvenir, à court terme, à un équilibre de ses activités industrie et poids lourds. Pour y parvenir, Jean-Yves Bastide envisage le recrutement de trois nouveaux collaborateurs. Ce qui porterait l'effectif total à sept salariés. ■

La société Bastide va développer une activité de peinture poids lourds et de tolérances



CANTON DE PEYRELEAU

Des travaux dans le cœur de village et sur la RD 29

Sécuriser le carrefour entre les routes départementales 29 et 187, structurer des emplacements de parking, matérialisés par des jardinières, devant l'hôtel de ville, refaire les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées ainsi que l'éclairage public, et, enfin, mettre en sécurité les piétons par la réalisation d'un trottoir le long de la route départementale 29 et au niveau du carrefour, tels étaient les objectifs avoués des travaux entrepris fin 2004 dans le village de Peyreleau.

Achevés en juillet 2005, ces aménagements, proposant des bordures en pierre, un trottoir en lauze et une bande structurante en béton désactivé face à la mairie, représentent un investissement de plus de 500 000 € HT, financés à

hauteur de plus de 40% par le Conseil général.

Inscrite dans la politique routière départementale, une autre opération a consisté à calibrer la largeur de la chaussée de la RD 907 à six mètres. La dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques, ainsi que le renforcement du réseau AEP, ont été réalisés en coordination avec les travaux routiers réalisés, sous maîtrise d'ouvrage du Département, par l'entreprise Sévigné / SLTP. D'un coût de 900 000 €, dont 700 000 € financés par le Conseil général, ces travaux ont débuté en septembre 2005 pour s'achever en juin dernier. Pour Danièle Vergonnier, conseiller général de Peyreleau, "ces opérations

d'accompagnement des communes dans leurs investissements confirment la politique volontariste du Conseil général d'apporter toujours plus en matière de sécurité routière. Mais aussi, à travers l'opération cœur de village, de renforcer la place du tourisme dans l'économie aveyronnaise". ■

Plus de 500.000 € ont été investis pour sécuriser le carrefour et aménager le cœur de village.



CANTON DE PONT-DE-SALARS

L'ADAPEAI a ouvert un foyer de vie

L'Association départementale des parents et amis des personnes souffrant d'un handicap mental (Adapeai) compte dix-sept établissements en Aveyron. Et, depuis le 11 septembre dernier, un deuxième foyer de vie. Après celui d'Auzits, la structure a en effet ouvert celui de Pont-de-Salars, route du Vival, en bordure du lac.

Ce foyer de vie accueille déjà une trentaine de jeunes adultes qui, atteints par la limite d'âge, ont dû quitter les foyers d'enfants : *"Les foyers de vie accueillent des personnes souffrant d'un déficit mental moyen, intermédiaire entre ceux, plus lourds, rencontrés en maisons d'accueil spécialisé, et ceux, plus légers, des résidents en centre d'aide par le travail (CAT)"*, explique André Piquemal, le directeur.

En janvier 2007, ce sont autant de nouveaux résidents, qui n'ayant plus la motivation ou la capacité à travailler en CAT, qui seront admis au nouveau foyer de vie de Pont-de-Salars : *"Nous aurons alors*

atteint la capacité maximale qui est de 60 lits", poursuit André Piquemal. Ce foyer de vie, d'une superficie de 4 500 m², construit sur un terrain de 25 000 m², représente un investissement de quelque 5 M€.

En 2007, l'Adapeai ouvrira, toujours à Pont-de-Salars, une unité pour personnes âgées (plus de 60 ans) souffrant d'un handicap mental. Une première dans le



Le foyer de vie accueille des personnes souffrant d'un déficit mental

département qui devrait accueillir une quinzaine de personnes. Pour Alain Pichon, conseiller général, *"l'effort du Département est double. Il prend en charge la construction des bâtiments mais s'engage aussi sur les charges de fonctionnement des deux structures. Confirmant sa volonté d'être présent, au quotidien, aux côtés de tous les Aveyronnais"*. ■



Vu d'ailleurs...

> Dans Marie Claire du 1^{er} octobre

"Un mariage réussi de tradition et de modernité"

Pour Marie-Claire, l'Aveyron *"à l'image du viaduc de Millau – le plus haut du monde – superbement ancré aux Grands Causses, l'Aveyron construit son avenir sur un mariage réussi de la tradition et de la modernité... L'Aveyron, c'est un patchwork d'Auvergne, de Languedoc, d'Aquitaine et de Cévennes. Sur cette diversité infinie, des hauts plateaux d'Aubrac aux monts du Sud d'où l'on découvre la Méditerranée, l'ancienne province du Rouergue s'est forgée une identité solide..."*.

> Dans Paris Match du 21 septembre

De bonnes idées pour un week-end réussi

Parmi ces bonnes idées, Micropolis. *"La Cité des insectes de Saint-Léons est unique en Europe... Cette idée est le rêve devenu réalité de l'entomologiste Jean-Henri Fabre"*.

> Dans le Nouvel Observateur du 7 septembre

2460 mètres d'élégance

Il s'agit bien entendu du viaduc de Millau pour l'annonce d'une série documentaire télévisée. *"La silhouette du pont se fond avec élégance dans le paysage des Grands Causses. Symbole de son succès, cet ouvrage d'art hors du commun est même devenu un site touristique apprécié"*.

> Dans l'Usine nouvelle

Un fondeur en or

Il s'agit d'un portrait de Patrick Bellity, directeur général du groupe Arche et patron de la SAM à Decazeville. *"La réussite de ce fondeur dirigé par Patrick Bellity contraste avec les multiples défaillances dans la fonderie... Cette entreprise qui produit tout en France s'offre le luxe d'améliorer son résultat en 2005"*. Son secret ? Pour L'Usine nouvelle, c'est un management décentralisé et une spécialisation dans les pièces à haute valeur ajoutée.

Le 4 mars au Casino de Paris

Sylvie Pullès en reine du folklore auvergnat

Cantalienne d'origine mais aveyronnaise d'adoption – elle réside à Saint-Côme d'Olt près d'Espalion –, Sylvie Pullès se produira, le 4 mars 2007, dans la célèbre salle du Casino de Paris. Accordéoniste, auteur, compositeur, interprète, Sylvie Pullès sera en effet la vedette de la première édition de "l'Auvergne en concert", un spectacle unique dont la première partie sera assurée par Guy Letur et les Baladins de l'Auvergne. Produite par Bocaloca Musique en partenariat avec la Fédération nationale des amicales aveyronnaises, ce spectacle d'anthologie se déroulera lors du premier week-end du Salon de l'agriculture.

> Spectacle à 20 h 30, réservations au 08 296 98 926

Le 26 novembre à Rodez

Salon du Chocolat

Pour financer ses actions sociales qui visent à venir en aide aux enfants, le club-service Kiwanis de Rodez organise un salon du chocolat le dimanche 26 novembre, de 9 h à 19 h, à la salle des fêtes de Rodez. Vingt chocolatiers seront présents.



Les 7 et 8 décembre en Aveyron

Les 20 ans du Téléthon

"Le Téléthon 2006 doit être le premier d'une nouvelle époque. Après celle des essais au traitement, il faut rentrer dans celle allant du traitement à la guérison". En présentant la 20^{ème} édition de la grande opération de solidarité organisée par l'Association française contre les myopathies (AFM), Michel Allot s'est volontairement projeté dans l'avenir. Accompagné de Jean-François Prudhomme, chercheur dans le laboratoire Généthon, le coordonnateur départemental a aussi rappelé la parfaite organisation et la grande efficacité des délégations cantonales. Une spécificité aveyronnaise – les 46 délégations existantes ont été rejoint par celle des Aveyronnais de Paris – qui pourrait permettre de collecter, les 7 et 8 décembre prochains à travers les plus de 250 opérations menées à travers tout le département, davantage encore que les 708 000 € de 2005.

> Pétanque au boulodrome Saint-Eloi à Rodez : dans le cadre du 20^{ème} Téléthon, l'association sportive et culturelle de la gendarmerie de Rodez organise le 3^e marathon de pétanque de l'espoir. Du 8 décembre (14 h 30) au 9 décembre (12 h), adultes et enfants sont invités à se mesurer boules en mains sous le boulodrome couvert et chauffé de Saint-Eloi à Rodez. En marge du Téléthon, des concours de point et de tir seront organisés (2€ la partie). L'intégralité des dons sera reversée à l'AFM.

L'Université du Temps libre

Midi-Pyrénées compte une université supplémentaire. Après celles de Toulouse, de Montauban et de Luchon, l'université du temps libre du Rouergue a ouvert ses portes à Rodez. Officiellement portée sur les fonts baptismaux le 4 octobre à la Mission départementale de la culture, la structure, qui fonctionnera toute l'année, a déjà fait le plein des effectifs avec quelque six cents inscrits. Après avoir remercié l'IUT de Rodez, porteur du projet, le directeur François Vellas a rappelé les grands objectifs de cette université : "Elle s'adresse à toute personne (salariés, retraités, étudiants) qui a envie d'apprendre, de comprendre, de découvrir et d'échanger autour de cours de conférences et d'ateliers". Quant à Jean Puech, président du Conseil général, il s'est félicité "d'une initiative qui apporte une pierre de plus à l'édifice aveyronnais de la culture".

> IUT de Rodez (33 Avenue du 8 mai 1945 12000 Rodez) - Tél : 05 65 77 10 80

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527
Édité par le Conseil Général, Service Communication
Directeur de publication : R. Bécouze
Maquette : ARC EN CIEL
Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson
Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
G. Tordjeman - C. Bousquet - G. Vallée / FOTOLIA
Les amis des sciences de la terre
Impression : Burlat Impression - Rodez
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001
Diffusion : 123 000 ex.
Conseil général de l'Aveyron
Hôtel du Département
BP 724 - 12007 RODEZ Cedex
Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

> de St Sernin sur Rance

à Coupiac, les 26 et 27 Octobre
et du 06 au 10 Novembre

> de Najac

du 14 au 22 Novembre

> de Veziens-du-Lézou

du 24 au 29 Novembre

> de Laissac

du 1^{er} au 18 Décembre

pour prendre rendez-vous :

05 65 73 30 35 (service mammobile)